

NEWSLETTER #4 ADDF

DATES À RETENIR

17 avril

Afterwork speed networking

25 avril

Formation sur la réussite d'un entretien d'embauche

Septembre

Mise en avant des talents de la diaspora

Bonjour à toutes et à tous,

Bienvenue dans cette nouvelle newsletter d'Au-delà Des frontières (ADDF) !

Nous sommes très heureux de vous retrouver dans ce rendez-vous mensuel pour vous informer, vous accompagner et vous partager toutes les actualités qui concernent la vie des étudiants étrangers en France. Cette newsletter, c'est un espace pour soutenir, guider, échanger, mais aussi pour grandir ensemble, au-delà des frontières qui nous séparent parfois de nos repères et de nos familles.

CE QUI S'EST PASSÉ RÉCEMMENT

Une nouvelle formation, portant sur la stratégie à adopter pour décrocher son alternance / stage / CDI

Ces dernières semaines ont été marquées par un événement clé : la tenue d'un nouvel atelier de formation, le 28 mars dernier, consacré aux stratégies permettant d'obtenir son stage, alternance ou CDI.

En effet, dans un monde de l'emploi devenu beaucoup plus exigeant, où le diplôme ou encore la simple candidature ne suffisent plus, il est important de mettre en place une tactique adéquate afin de parvenir à ses fins.

Encore plus que le dernier, cet atelier a suscité un réel engouement, rassemblant de nombreux et nouveaux participants, toujours aussi bien en présentiel qu'en ligne.

Durant cette formation, les échanges ont porté sur :

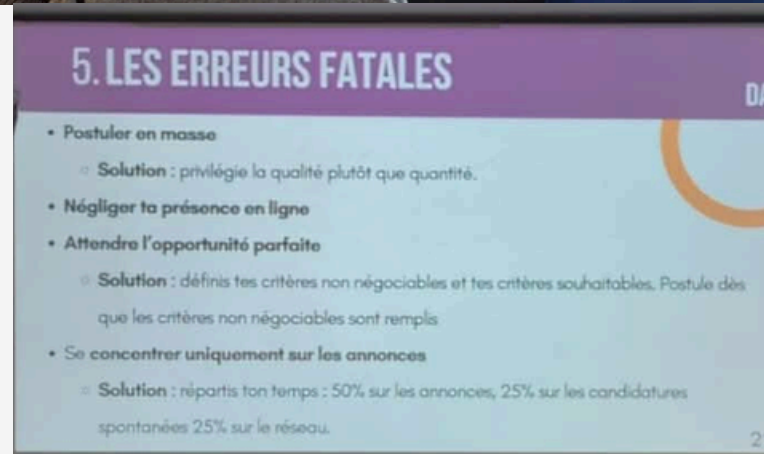
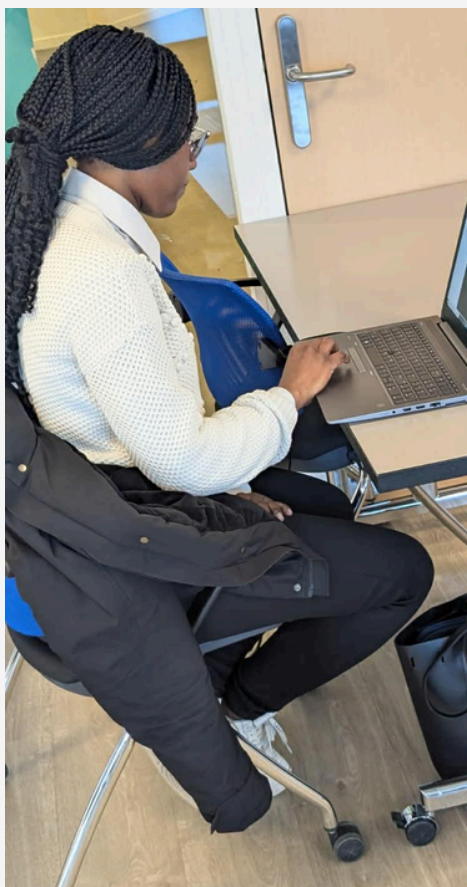
- L'affûtage du projet professionnel
- Comment mieux comprendre le marché de l'emploi
- L'exploitation du potentiel de LinkedIn
- L'utilisation de son réseau comme une véritable arme
- L'impact psychologique de la recherche sur le candidat

Il y a aussi eu de nombreux exemples, retours d'expériences et mise en situation, garantissant ainsi une transmission optimale de l'information.



À l'issue de ces échanges, les participants ont reconnu qu'ils n'exploitaient pas assez leurs réseaux dans leurs recherches. Ils ont apprécié la pédagogie et sont satisfaits d'avoir participé à l'atelier.

Rendez-vous au prochain !



NOS VIDÉOS RÉCENTES



Les secrets de la prise de parole en public



Les erreurs à éviter pour trouver un emploi en France



Pourquoi est-ce difficile de trouver du travail en sortie d'école ?

Chaque semaine, ADDF publie des vidéos sur sa chaîne YouTube : <http://www.youtube.com/@Audeladesfrontieres>.

Ces contenus ont pour objectif de vous apporter des conseils simples, des explications claires, et des astuces pratiques pour mieux appréhender votre vie en Occident, vous inspirer et vous orienter.

Vous y trouverez notamment :

- Des astuces sur le renforcement de votre éloquence ;
- Des conseils sur ce qu'il faut absolument éviter pour trouver un emploi en France ;
- Des explications sur la difficulté à obtenir un emploi en sortie d'école.

Ces vidéos ont été pensées pour vous, pour vous inspirer et vous aider à vous intégrer sereinement.

https://youtu.be/-tsclUu6cY0?si=kZtIh7fbbM_xK3bT
https://youtu.be/lacvwhC5WIE?si=jVOLAaq7u5N_IQMJ
<https://youtu.be/KOzUO-cAGNM?si=vdr0pdiujOEXjBL->

À VENIR – NOS PROJETS POUR AVRIL ET MAI

Evènements – Avril & mai

Dans les prochains mois, nous vous proposons :

- Un moment de détente à travers un **nouvel Afterwork** le **17 avril** ;
- Une formation sur la **réussite de votre entretien d'embauche**, le **25 mars**.

Vous retrouverez les modalités d'inscription sur notre site internet :

<https://www.audeladesfrontierespodcast.fr/event>

ACTUALITÉS IMPORTANTES POUR LES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

Impôts 2026 : que faut-il savoir?

La campagne de déclaration de revenus pour les impôts de cette année a débuté le 09 avril dernier. Les dates limites, pouvant causer des pénalités si elles ne sont pas respectées, varient selon les départements :

- pour les départements de 1 à 19, ainsi que pour les non-résidents, la date limite est le jeudi 21 mai ;
- Pour les départements 20 à 54, la date limite est le jeudi 28 mai ;
- Pour les départements 55 à 974 et 976, la date limite est le jeudi 04 juin.

Le barème d'imposition, désormais indexé sur l'inflation, est le suivant :

- 0% jusqu'à 11 600 euros ;
- 11% de 11 601 à 29579 euros ;
- 30% de 29 580 à 84 577 euros ;
- 41% de 84 578 euros à 181 917 euros ;
- 45% au-dessus de 181 917 euros.

Voici les conseils de l'équipe d'ADDF pour éviter des erreurs qui pourraient vous coûter cher :

- Vous pouvez modifier votre déclaration jusqu'à un an après celle-ci et ce, sans aucune pénalité. Au moindre doute, n'hésitez surtout pas à consulter votre compte sur le site ;
- N'oubliez pas d'ajouter à votre déclaration le changement de votre situation (d'étudiant à salarié par exemple) ;
- Ne faites pas confiance à la déclaration pré-remplie, qui n'a pas toujours toutes les informations exactes ;
- N'oubliez aucun de vos revenus sur l'année écoulée : au-delà de votre salaire, il faut aussi déclarer vos revenus d'indépendants, intérêts dividendes, gains en crypto (eh oui!) ...
- N'oubliez pas les dispositifs et avantages pour baisser vos impôts : entre la déclaration de vos charges déductibles, les dons ou encore les frais liés au service et à la personne, il existe de nombreux avantages tant intéressants qu'économiques.
- **Pour les alternants gagnant plus de 21.000€, le montant à déclarer est le surplus des 21.000€. Par exemple, si vous gagnez 23.500€, vous devez déclarer 3.500€.**



Bonus: Ce qu'il faut savoir avant de toucher son premier salaire

- Même le “salaire net” n’est pas ce que tu touches vraiment: depuis le prélèvement à la source de l’impôt sur le revenu, une partie est directement retirée ;
- Les heures supplémentaires ne sont pas toujours payées : selon le contrat avec l’entreprise, elles peuvent être majorées, récupérées sous forme de repos ou encore intégrées dans un forfait ;
- La mutuelle d’entreprise est souvent obligatoire, et non un avantage comme on pourrait le croire ;
- Les avantages peuvent être imposables : s’ils sont considérés comme des avantages en nature (comme une voiture de fonction ou un logement), ils doivent alors être intégrés dans le calcul de revenus et donc être imposés ;
- Le salaire ne fait pas tout: d’autres paramètres doivent être considérés lorsqu’on entre dans le marché du travail, comme les avantages possibles (le Plan d’Epargne Entreprise par exemple) ;
- Toujours relire et conserver toutes ses fiches de paie.

Rejoignez l’aventure ADDF

ADDF, c’est une communauté qui grandit. Si vous souhaitez vous impliquer, partager vos compétences, proposer des idées ou simplement aider d’autres étudiants étrangers à vivre leur parcours plus sereinement, vous êtes les bienvenues ! Ensemble, nous pouvons créer un espace où chacun trouve soutien, écoute, conseils et opportunités.

Restez connectés

Retrouvez-nous sur nos réseaux pour ne rien manquer de nos vidéos, événements, actualités et conseils.

Instagram : [instagram.com/au.dela.des.frontieres.podcast?](https://www.instagram.com/au.dela.des.frontieres.podcast?igshid=YTQwZjQONmI0OA==&utm_source=qr)

[igshid=YTQwZjQONmI0OA==&utm_source=qr](https://www.instagram.com/au.dela.des.frontieres.podcast?igshid=YTQwZjQONmI0OA==&utm_source=qr)

Tiktok : [tiktok.com/@au_dela.des.frontieres](https://www.tiktok.com/@au_dela.des.frontieres)

Facebook: [facebook.com/profile.php?id=61557934902472](https://www.facebook.com/profile.php?id=61557934902472)

LinkedIn: [linkedin.com/company/au-del-des-fronti-res/?viewAsMember=true](https://www.linkedin.com/company/au-del-des-fronti-res/?viewAsMember=true)